



INFORMATION MUNICIPALE

DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

www.st-genest-malifaux.fr

COMMUNE DE
**Saint-Genest
Malifaux**

Au milieu des soucis du quotidien, l'actualité s'immisce comme un chamboule tout, quel vacarme !

Comme si la complexité de notre monde ne suffisait pas, les décisions de grands, qui en ont le titre, viennent brasser des passés enfouis et mal assumés, bousculer des présents si durement construits et faire basculer des futurs en gestation, déjà meurtris. D'ailleurs, nous constatons régulièrement que le coût de la vie augmente alors que le prix de la Vie diminue. Au milieu de cet ouragan informatif perpétuel, quels moments de 2023 nous auront marqués ? Quels bons instants désirons-nous retenir ? Qui ne souhaite pas se libérer du stress engendré par cette actualité morose, bouleversante et envahissante ? Ne nous met-elle pas inconsciemment en tension, que nous communiquons malgré nous, au risque de parasiter nos relations sociales ?

Plongés dans cette réalité qui nous englobe et nous dépasse, quelle place garantissons-nous à notre sérénité ? à celles de nos proches ? à celle des autres ? Marc Aurèle l'affirmait : « Qui vit en paix avec lui-même, vit en paix avec l'univers. »

Ainsi, est-il possible d'envisager un environnement apaisé ? Tirons avantage d'une vie côte à côte, au lieu d'un face à face stérile, pour affronter ensemble les contraintes, la maladie, le désespoir, et partager nos ambitions, nos projets, nos rêves, car pour Elsa Triolet : « le vrai rêveur est celui qui rêve de l'impossible. »

Ce rêve qui tient éveillé l'amour de la Vie, pas seulement la nôtre mais cette vie qui nous rapproche les uns des autres pour améliorer notre petit monde à Saint-Genest-Malifaux, enveloppé dans le grand tout. Entre le « c'est largement insuffisant ! » et le « c'est beaucoup trop ! », nous pouvons agir avec mesure, liant nos convictions avec l'intérêt général pour ne pas ajouter du chaos au chaos, et rester debout tournés vers l'avenir.

*« De cet amour ardent,
je reste émerveillée. »*

Andrée Chedid

C'est ce que nous vous souhaitons pour cette nouvelle année :
santé, sérénité et sens de l'intérêt général.

Belle et heureuse année 2024 !

Vincent Ducreux

N°91

JANVIER 2024



MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

L'agenda des manifestations qui auront lieu sur notre village est allégé. Mais vous trouverez sur le site de la commune de Saint-Genest-Malifaux : <http://www.st-genest-malifaux.fr>, et sur la station Illiwap de Saint-Genest-Malifaux : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-saint-genest-malifaux_42224 un certain nombre d'informations répertoriant les événements qui auront lieu au fil des mois.



JANVIER 2024

 **MARDI 2 JANVIER, Espace Jules Verne à partir de 16h :** collecte de sang organisée par l'EFS.

VENDREDI 5 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus - Nemo, à 19h : vœux de la Municipalité. Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire, etc. Ils seront accueillis à 18h30.

DIMANCHE 7 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus - Nemo, à 12h30 : repas offert par la commune aux genésiennes et genésiens âgés de plus de 70 ans.

MERCREDI 10 JANVIER, Maison de Retraite « Les Genêts d'Or », à 15h : Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.

SAMEDI 13 JANVIER, Espace Jules Verne, à 14h30 : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne. 

DIMANCHE 14 JANVIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 14h30, la Commission Municipale d'Animation propose le spectacle « **Hommage à Dalida** » de Laelle.

Entrée : 11 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans
(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme
1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84

VENDREDI 19 JANVIER, salle polyvalente de la mairie à 20h30 : concours de tarot organisé par l'AS Cartonne. 

SAMEDI 20 JANVIER, salle polyvalente de la mairie à 18h30 : Assemblée générale La Roue des Grands Bois.

VENDREDI 26 JANVIER, salle polyvalente de la mairie à 20h30 : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne. 

SAMEDI 27 JANVIER, Espace Jules Verne : concert organisé par le Centre Musical du Haut-Pilat. 

FÉVRIER 2024

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 : Guenola Violeau présentera « **Dans le sillage des baleines, l'ÉcoVoyage d'Arvik** », un film inscrit dans la catégorie de Document Terre.

Entrée : 6 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans
(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme
1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84

SAMEDI 3 FÉVRIER, Espace Jules Verne : soirée familiale bi-cross

 **VENDREDI 9 FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

DIMANCHE 11 FÉVRIER, Espace Jules Verne : pièce de théâtre organisée par le collectif solidarité du plateau.

VENDREDI 16 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30, la Commission Municipale d'Animation propose le spectacle « **Libertad ! Tangopéra** ». Spectacle subventionné par le Département, dans le cadre de la saison « **De villes en villages** ».

Entrée : 8 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans
(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme
1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84

SAMEDI 17 FÉVRIER, carnaval organisé par Saint-Genest en fête.

SAMEDI 24 FÉVRIER, Espace Jules Verne à 14h30 : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne. 

MARS 2024

 **VENDREDI 1^{ER} MARS, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

SAMEDI 2 MARS, Espace Jules Verne : concours de coinche organisé par ACCA. 

SAMEDI 9 MARS, Espace Jules Verne : vide-dressing organisé par l'association Pil'Adequat.

JEUDI 14 MARS :

• **Espace Jules Verne, salle Nautilus :** club de l'amitié, repas.

• **Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :** Philippe Prudent présentera son film « **Beaujolais, terre d'artistes** », dans la catégorie de Document Terre.

Entrée : 6 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans
(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme
1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84



♦ **SAMEDI 16 MARS, Espace Jules Verne à 14h30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

♦ **DIMANCHE 17 MARS,** commémoration du 60^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, par la FNACA. Rassemblement à 11h15 à la caserne des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962.

♦ **VENDREDI 22 MARS, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

♦ **SAMEDI 23 MARS, Espace Jules Verne :** ateliers créatifs MJC.

♦ **DIMANCHE 24 MARS, Espace Jules Verne :** thé dansant organisé par escapade théâtre.

♦ **DIMANCHE 24 MARS, salle de cinéma :** rencontre inter-orchestre Centre Musical du Haut-Pilat.

EN AVANT-PREMIÈRE AVRIL 2024

♦ **VENDREDI 5 AVRIL, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

♦ **SAMEDI 6 AVRIL, Espace Jules Verne :** soirée familiale, Haut Pilat Interfoot.

♦ **SAMEDI 13 AVRIL, salle polyvalente de la mairie à 14h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

♦ **DIMANCHE 14 AVRIL :**

• **Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 17h :**

la Commission Municipale d'Animation propose, pour jeune public à partir de 3 ans, « **Le soleil a rendez-vous...** » par la **Compagnie Les Kipounis**.

Entrée : 8 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans

(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme 1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84

• **À la Croix Verte,** Compétition BMX.

♦ **VENDREDI 26 AVRIL, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

♦ **SAMEDI 27 AVRIL ET DIMANCHE 28 AVRIL, salle polyvalente de la mairie :** exposition du club féminin.

Espace Jules Verne

CINÉMA • REPORTAGES • THÉÂTRE
SPECTACLES • EXPOSITIONS • DÉBATS

PROGRAMME JANVIER 2024

Vendredi 12 janvier	20h30	L'Abbé Pierre REPRISE
Samedi 13 janvier	20h30	Soudain seuls
Dimanche 14 janvier	14h30	Concert : Hommage à Dalida
Lundi 15 janvier	20h30	Et la fête continue !
Vendredi 19 janvier	20h30	Chasse gardée
Samedi 20 janvier	20h30	Wish - Asha et la bonne étoile
Dimanche 21 janvier	15h00	Voyage au pôle sud
Dimanche 21 janvier	17h30	Chasse gardée
Lundi 22 janvier	20h30	Voyage au pôle sud
Vendredi 26 décembre	20h30	Iris et les hommes
Samedi 27 décembre	20h30	5 hectares
Dimanche 28 janvier	15h00	5 hectares
Dimanche 28 janvier	17h30	Iris et les hommes
Lundi 29 janvier	20h30	Perfect days V.O
Vendredi 3 février	20h30	Bonnard, Pierre et Marthe
Samedi 4 février	20h30	La Fille de son père
Dimanche 5 février	15h00	Ceux qui nous nourrissent
Dimanche 5 février	17h30	Bonnard, Pierre et Marthe
Lundi 6 février	20h30	L'Innocence V.O

Prochainement : Wonka ...

Saison Culturelle et animations 2023 - 2024



MARCHÉ DE NOËL

en plein cœur de village, un franc succès.

BRAVO aux organisateurs Les Essentiels et Saint-Genest en fête.

Pour la journée du pull moche de Noël, plusieurs commerçants ont joué le jeu.



Saison Culturelle et animations 2023 - 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS AUX FESTIVITÉS OU PRÉSENTS

DESTINÉS AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Les fêtes de fin d'année approchent et la Municipalité offre cette année aux Genésiennes et Genésiens le choix entre deux propositions qui s'adressent aux personnes de 70 ans et plus.

6

Dans le but de faire plaisir au plus grand nombre d'aînés de la commune, le choix se fera entre le repas traditionnel de début d'année ou un ballotin de chocolats.

Le repas se déroulera à l'espace Jules Verne le dimanche 7 janvier 2024 à partir de 12 h 30, sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

Si le choix se fait pour un ballotin de chocolat, celui-ci sera à retirer en mairie à partir du lundi 8 janvier 2024. Les permanences des membres du CCAS seront communiquées ultérieurement.

Les adhérents du Club de l'Amitié peuvent d'ores et déjà s'inscrire, pour l'une ou l'autre proposition, auprès des responsables et ce jusqu'au jeudi 21 décembre 2023.

Les inscriptions pour les non adhérents au Club de l'Amitié se font à l'accueil de la mairie jusqu'au mercredi 27 décembre 2023 dernier délai.

Vu le contexte tendu dans le milieu alimentaire aucune inscription au repas du 7 janvier 2024 ne pourra se faire après le 27 décembre 2023.

En cas d'empêchement de dernière minute, pour la bonne organisation du repas, il est demandé d'informer le service Accueil de la mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie :

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
le samedi de 8h30 à 12h.



DÉNEIGEMENT... QUELQUES RAPPELS



DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée. **Le déneigement est l'affaire de tous** et pas seulement des agents municipaux.

DÉNEIGEMENT DES PARKINGS

Le stationnement permanent sur les parkings publics est **interdit** et empêche l'intervention des engins.

DÉNEIGEMENT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du **centre technique de la République**.

ÉLAGAGE

Comme chaque année, il est rappelé que **l'élagage est obligatoire** en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.

7



TRANSITION VERS LE TRÈS HAUT DÉBIT

Préparez-vous à la fermeture
progressive du réseau cuivre
dans la Loire avec le réseau THD42®

8



Orange, l'opérateur historique et propriétaire de l'infrastructure cuivre, prévoit une fermeture graduelle de son réseau national d'ici 2030.

Avec déjà plus de 108 000 abonnés, le réseau THD42® témoigne de l'enthousiasme des habitants de la Loire pour un service de qualité et performant, même en milieu rural. Ce réseau est capable de répondre aux nouveaux usages grâce à une infrastructure évolutive, accessible et ouverte à tous les opérateurs. Onze fournisseurs d'accès Internet proposent actuellement des offres de services grand public et plus de 170 autres aux entreprises.

La fermeture progressive du réseau cuivre, qui affectera tous les usagers, y compris les entreprises, se déroulera en deux phases, avec des fermetures commerciales et techniques prévues respectivement pour janvier 2024 et janvier 2025 pour les premières communes identifiées. Le réseau d'initiative publique, THD42®, deviendra ainsi le réseau de référence pour la digitalisation de tout un territoire au service de ses habitants.

Pionnier dans le déploiement d'un réseau d'initiative publique, le SIEL-TE et ses partenaires ont mis en place un dispositif unique de pré-raccordement qui garantit une couverture numérique pour tous : ce dispositif permet de raccorder gratuitement tous les logements* jusqu'au 31 décembre 2025. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr. Un technicien mandaté par le SIEL-TE Loire viendra installer une prise terminale optique. Une fois la prise installée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et bénéficier d'une connexion Internet à très haut débit.

Le réseau cuivre historique s'en va...



...mais la fibre THD42® est là !

Pour éviter toute coupure, n'attendez pas le dernier moment.
**PROFITEZ DU DISPOSITIF GRATUIT*
DE PRÉ-RACCORDEMENT AU RÉSEAU THD42®**

*Pour tous les bâtiments recensés entre 2013 et 2018. Les raccordements des nouvelles constructions dont le permis aurait été déposé après le 01/01/2019, sont soumis à un règlement forfaitaire. S'adresser à la cellule usagers au 04 77 430 855.

Des questions, des informations ?
Contactez la cellule usagers du réseau THD42®
du lundi au vendredi de 8h à 20h

04 77 430 855

Prix d'un appel local

thd42.fr
thd42exploitation.fr

THD42®
Réseau fibre optique d'initiative publique

Le réseau d'initiative publique THD42® a été construit par le SIEL-TE Loire
et exploité par THD42Exploitation

**territoire
d'énergie**
LOIRE · SIEL

THD42®
EXPLOITATION
— Groupe Axione —

ILLIWAP : LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE EN DIRECT, UN LIEN INDISPENSABLE !

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc. recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone grâce à l'application Illiwap !

ILLIWAP, UNE APPLICATION 100% GRATUITE

La mairie de Saint-Genest-Malifaux a choisi de mettre en place l'application mobile Illiwap, l'application **100 % stéphanoise**, qui permet aux citoyens d'être **informé en temps réel des actualités de la commune**. Messages d'alerte géolocalisés (*incident, fuite de gaz, problème de circulation, alertes météo, inondations, déneigement, etc.*) ou d'information (*réunions, horaires de services, grands événements, etc.*), inscrivez-vous à l'appli n°1 d'informations et d'alertes à la population. 100 % gratuite pour la ville et pour l'internaute, l'application est **sans inscription, sans engagement, sans publicité et respecte la vie privée** en assurant l'anonymat des téléphones.

COMMENT INSTALLER ILLIWAP ?

Pour rejoindre les abonnés Illiwap de Saint-Genest-Malifaux, **3 étapes sont nécessaires** :



1 > Téléchargez l'application illiwap depuis votre Google Play (*Android*) ou votre App Store (*iOS*), entrez « illiwap » dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone.



2 > Recherchez votre/vos stations Illiwap en tapant son nom dans la barre de recherche « 42660 ».



3 > Inscrivez-vous en cliquant sur le bouton « suivre » en face des stations que vous souhaitez suivre et notamment « mairie de Saint-Genest-Malifaux » et celle « Soutien aux commerçants ».

Maintenant, vous recevez les notifications directement sur votre smartphone. Tous les messages reçus seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

INFORMATIONS SOCIALES

RECENSEMENT CITOYEN EN MAIRIE

démarche à suivre

Tout citoyen doit se faire recenser auprès de la mairie dès 16 ans. Quelle est la procédure ? Comment obtenir une attestation de recensement ?

Le recensement citoyen ne doit pas être confondu avec le recensement militaire. Il concerne chaque jeune Français et Française âgée de 16 ans. Une fois la démarche effectuée, une attestation de recensement est délivrée. Ce document est indispensable pour certaines démarches administratives, comme l'inscription au bac, notamment. Le recensement citoyen en mairie permet également de recevoir la convocation pour la JDC : la Journée Défense et Citoyenneté.

Quand faire le recensement citoyen en mairie ?

Le recensement citoyen doit être effectué entre l'âge de 16 et 25 ans. Il est préférable de le faire le plus tôt possible puisque vous aurez besoin de l'attestation de recensement dans de nombreux cas. **De plus, la période du recensement dépend également de votre situation :**



- Pour un jeune né Français, les démarches de recensement doivent être faites à partir du 16^{ème} anniversaire, dans un délai de 3 mois.
- Pour un jeune ayant obtenu la nationalité française entre l'âge de 16 et 25 ans, le recensement citoyen doit obligatoirement être réalisé dans le mois qui suit l'obtention.
- Pour un jeune pouvant refuser la nationalité française (dans le cas d'une double nationalité, par exemple), le recensement doit être fait entre le 16^{ème} anniversaire et le mois suivant le 19^{ème} anniversaire si le jeune souhaite conserver sa nationalité française.

Le recensement : une obligation

Le recensement citoyen en mairie est obligatoire. Il permet notamment l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans, d'être convoqué pour la JDC, etc. De plus, vous aurez besoin du justificatif de ce recensement pour de nombreuses démarches jusqu'à vos 25 ans. Le document vous sera demandé pour l'inscription : à un BEP, au BAC, à la JDC, au permis de conduire, aux concours administratifs français, etc.



MAISONS FRANCE SERVICES

Le **NOUVEAU** service à la
Population de la Communauté
de Communes des Monts
du Pilat



HORAIRES

**OUVERT
DU LUNDI
AU VENDREDI
AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS**

Lundi 13h30 / 16h30
Mardi 9h / 12h
13h30 / 18h30
Merc. 9h / 12h
13h30 / 16h30
Judi 9h / 12h
13h30 / 16h30
Vend. 9h / 12h
13h30 / 16h30

• **ST GENEST-
MALIFAUZ**
Impasse de la Mairie

• **BOURG-
ARGENTAL**
Allée du 08 Mai 1945
1^{er} étage de la Maison
des Associations

04 51 26 06 59

Des professionnell.e.s sont là
pour vous accueillir,
en toute confidentialité.



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



**ACCÈS NUMÉRIQUE
GRATUIT**



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

DES PARTENAIRES QUI RÉALISENT DES PERMANENCES

à la Maison des Services des Monts du Pilat

La Maison des Services est également un lieu qui regroupe, sur un même site, les permanences des services publics, organismes et associations. Ainsi, de nombreux partenaires réalisent des permanences régulières au sein du local (*les rendez-vous peuvent être pris à l'accueil*).

PARTENAIRES	HEURES DE PERMANENCES	INFORMATIONS
AIMV Service d'aide à la personne	Dernier mardi matin du mois	04 77 43 26 26
Architecte du Parc du Pilat Conseil architectural	3 ^{ème} mardi après-midi du mois	04 74 87 52 01 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
Assistante sociale du Département	Mardis et jeudis matins	04 77 39 65 71 SUR RENDEZ-VOUS
CIBC de la Loire Bilan de compétence et conseil en évaluation professionnelle		04 77 01 34 60 ou à la Maison des Services
Croix Rouge Française Distribution de colis sur prescription des services sociaux	Un jeudi sur deux	Information à la Maison des Services
Maison Loire Autonomie Accompagnement sur les questions de dépendances	1 ^{er} mardi après-midi du mois	04 77 39 65 71 SUR RENDEZ-VOUS
Mission locale (emploi des 16-25 ans)	Tous les mercredis matins	04 77 10 19 99 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
Point Conseil budget par l'UDAF Conseils gratuits sur la gestion budgétaire	3 ^{ème} lundi du mois, de 14h à 16h	06 08 23 74 54 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
Relais petite enfance pour les familles et les professionnels	Les jeudis après-midi	06 71 65 96 94 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
Rénov'Actions 42 Service Public Gratuit de Rénovation de la Loire	1 ^{er} mardi du mois, de 9h à 17h	04 77 41 41 25 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
Service économie de la Communauté de Communes des Monts du Pilat	Tous les mercredis matins	04 77 02 17 16 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
SOLIHA Aides personnalisées pour réaliser votre projet logement en fonction de votre situation	3 ^{ème} jeudi après-midi du mois	04 77 43 08 80 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS

Contact : Maison France Service
04 51 26 06 59 • mds@cc-montsdupilat.fr

DES BÉNÉVOLES, DES SALARIÉS ET... VOUS POUR VOUS ÉCOUTER ... VOUS AIDER...

14

DES BÉNÉVOLES POUR FAIRE QUOI ?

- Pour dynamiser l'association et en assurer la qualité des services.
- Pour rencontrer les personnes afin d'évaluer leurs besoins et suivre l'évolution des dossiers.
- Pour poser des téléassistances.
- Pour gérer le travail des salariés, organiser des recrutements, pour être à leur écoute.
- Pour organiser ses temps conviviaux pour les personnes aidées...



DES SALARIÉS ? QUEL PROFIL ?

- Des salariés motivés, disponibles.
 - Des salariés en reconversion professionnelles auxquels nous proposerons des formations, un tutorat...
 - Mais aussi des salariés diplômés, pouvant intervenir auprès d'un public fragilisé, pour des gardes d'enfants, pour du soutien aux familles...
- Des salariés ayant une capacité d'adaptation, travaillant dans le respect des personnes.

Pour tout renseignement,
vous pouvez vous adresser
à la maison des services ADMR.

**ASSOCIATION LOCALE ADMR
DE SAINT-GENEST-MALIFAux**

Place Maréchal Foch
42660 Saint-Genest-Malifaux

Tel. 04 77 51 21 49

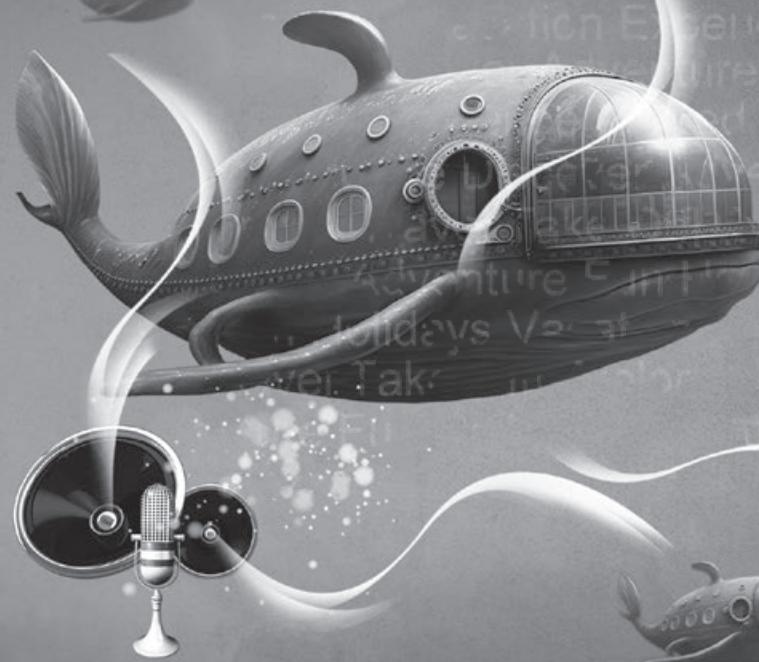
mssstgenestmalifaux@fed42.admr.org



Saison Culturelle

et animations

2023 / 2024



Proposée par la commission culture
et animation de la municipalité

ST-GENEST-MALIFAux

www.st-genest-malifaux.fr

**DIMANCHE 14
JANVIER 2024**
SALLE DE CINÉMA
à 14h30

CONCERT



**Concert de Laelle,
Hommage à Dalida**

Tour de chants avec Laurie Rius

Venez découvrir ou redécouvrir ce très beau spectacle intimiste, créé et interprété par Laelle, où seule sur scène l'artiste rend un hommage fervent à cette grande dame de la chanson française, inimitable et irremplaçable. De Bambino au Temps des fleurs, de Gigi l'amoroso à Mourir sur scène, laissez-vous entraîner dans ce grand moment de partage et d'émotions garanties, une belle rétrospective de la carrière de cette chanteuse à la renommée internationale.



ENTRÉE : 11 €
DEMI-TARIF : DE 13 À 18 ANS
GRATUIT : - 12 ANS

**JEUDI 1^{er}
FÉVRIER 2024**
SALLE DE CINÉMA
à 20h30

DOCUMENT
TERRE



**Dans le sillage des baleines,
L'ÉcoVoyage d'Arvik**

Un film de Guenola Violeau

Trois passionnés de voile Clémence, Charly et Guénola partent sur la route de migration des baleines à bosses à bord de leur voilier Arvik. Ils ont l'envie commune d'aller à la rencontre de ces animaux fascinants, avec l'espoir d'enregistrer leur chant.

Simple citoyens, ils veulent s'engager dans la protection des océans en prenant part à des programmes de sciences participatives. Lors de leurs escales ils iront à la rencontre d'acteurs locaux pour en apprendre plus sur les cétacés et une grande menace à laquelle ils doivent faire face : le plastique. Un documentaire engagé et inspirant qui veut faire passer un message fort : nous avons tous un rôle à jouer dans la protection de notre environnement.



ENTRÉE : 6 €
DEMI-TARIF : DE 13 À 18 ANS
GRATUIT : - 12 ANS

**VENDREDI 16
FÉVRIER 2024**
SALLE DE CINÉMA
à 20h30



MUSIQUE

Tangopéra, Libertad !

Ce programme entremêle la musique hispanisante du XIX^e siècle (*de Carmen à Don Quichotte*) et le tango, dont les racines puisent dans la habanera, musique cubaine du milieu du XIX^e siècle. De la habanera au tango il n'y a qu'un pas, et les compositeurs du XX^e siècle ont usé de ces rythmes chaloupés. En point d'orgue, quelques tangos de l'immense accordéoniste Astor Piazzola, ainsi qu'un extrait de son opéra *Maria de Buenos Aires*. La formation mezzo-soprano et accordéon, l'instrument du tango et de bien des musiques populaires, souligne l'audace de ce programme qui n'a qu'un mot d'ordre : *libertad !* Les élèves du collège Saint-Régis, sous la direction de Christopher Murray, prendront part à ce spectacle, après des ateliers animés par Catherine Séon, mezzo-soprano et médiatrice culturelle.

Spectacle subventionné par le Département, dans le cadre de la saison « de villes en villages ».



ENTRÉE : 8 €
DEMI-TARIF : DE 13 À 18 ANS
GRATUIT : - 12 ANS

DOCUMENT
TERRE

JEUDI 14
MARS 2024
SALLE DE CINÉMA
à 20h30

Beujolais, terre d'artistes

Un film de Philippe Prudent

Associé à sa réputation viticole, le nom de ce grand territoire est désormais un label qui résonne dans le monde entier. Mais qui a entendu parler de Beaujolais vert, beaujolais des Pierres Dorées ou encore Beaujolais Géopark mondial de l'Unesco ? Et oui le Beaujolais n'est pas seulement une terre de cultures viticoles mais aussi un territoire d'une grande diversité de paysages, de population et de savoir-faire. Alors partons sur les routes à la rencontre d'hommes et de femmes qui ont choisi de s'installer sur ces terres pour y pratiquer leur art. Et ils sont nombreux. Il se dit même que le Beaujolais terre d'artistes et d'artisans offre un ensemble très diversifié de métiers d'artisanat d'art à découvrir. Porcelaine, poterie, sculpture en fer forgé, bijoux, aquarelle, luthier, écrivains, gastronomie, musiciens et tant d'autres... Il n'en fallait pas plus pour convaincre Philippe Prudent de sortir caméra, micros et sac à dos pour réaliser ce nouveau film. Et puis pour ce lyonnais de souche le plaisir de faire découvrir et partager cette région qu'il hérite depuis toujours et qui l'a souvent inspiré dans ses films au quatre coins du monde, sonnait comme une évidence.

ENTRÉE : 6 €
DEMI-TARIF : DE 13 À 18 ANS
GRATUIT : - 12 ANS



Les spectacles ont lieu
à l'Espace Jules Verne

à St-Genest-Malifaux *sauf indication contraire*

POUR LA BILLETTERIE

Sur place ou à l'Office du Tourisme, 1 rue du Feuillage,
42 660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

INFORMATIONS CULTURELLES

MÉDIATHÈQUE "GRAINE DE CULTURE"



La médiathèque « Graine de culture » est ouverte à tous.

L'équipe de la médiathèque Graine de Culture vous accueille pendant les horaires suivants :

- » Mardi de 16h à 18h30
- » Mercredi de 14h à 18h
- » Jeudi de 9h30 à 12h
- » Vendredi de 16h à 18h
- » Dimanche de 9h30 à 12h

ABONNEMENT
GRATUIT

Il est possible, sans être abonné, de venir jouer à des jeux de société sur place, de consulter les documents sur place ou de participer aux différentes animations proposées tout au long de l'année.

Pour emprunter des documents à domicile il sera nécessaire de s'inscrire, l'abonnement est gratuit.

La médiathèque GRAINE DE CULTURE fait partie du réseau des médiathèques des Monts du Pilat : il est ainsi possible d'emprunter et de rendre vos documents dans toutes les bibliothèques du réseau en étant inscrit à Saint-Genest et inversement il est possible d'être inscrit dans une autre bibliothèque et venir emprunter ou rendre des documents à Saint-Genest.

La médiathèque abrite aussi le musée numérique Microfolie, il est accessible les mardis de 16h à 18h30 (*horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des événements*). Les collections d'œuvres présentées sont renouvelées régulièrement.

Médiathèque Graine de Culture
4 Impasse de la Mairie • 42 660 Saint-Genest-Malifaux

04 77 79 10 00 • mediatheque@st-genest-malifaux.fr
www.mediatheques-montsdupilat.fr



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

Vous aviez été nombreux, le 9 septembre, à visiter La Faye et à découvrir les vestiges de son passé industriel et agricole. Nous n'aurions jamais pensé que le 9 décembre, pour le Téléthon, vous seriez 283 à assister à la projection du film de Michel Stouff et de son équipe où nos anciens témoignent de ce que fut le riche passé de l'usine de velours, de la scierie ainsi que de l'exceptionnelle ferme et de son babeurre. Merci aux intervenants et à vous pour votre fidélité et votre générosité, c'est 1 680 € qui ont pu être reversés au Téléthon. Promis, nous referons des clés USB et quelques DVD pour ceux qui n'ont pas pu les acquérir, n'hésitez pas à nous contacter. Pensez aussi que nos livres sont disponibles à l'office de tourisme, au tabac-presse chez Claire et auprès de nos membres.



La Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux vous convie, le samedi 16 mars à 15h, à la médiathèque, où Gérard Mathern, avec l'humour que nous lui connaissons, vous initiera au mystère Des Sarrazins dans le Pilat. Les Maures seraient-ils venus ravager nos forêts et nos villages ou bien de petits êtres, bondissants et voleurs, hanteraient-ils nos rochers depuis la nuit des temps ? Mystère, mystère...

Le futur Bulletin historique du Haut-Pilat n°32 prend corps et sera présenté le premier samedi de juillet prochain, comme d'habitude. L'histoire de Saint-Genest y tiendra une place de choix avec des actes très anciens et curieux sur Plénéty, à travers les destins insolites du curé, du maire et de l'ingénieur sous la Révolution, peut-être même bénéficierez-vous d'une indulgence papale... et de bien d'autres choses.



L'association continue ses recherches en matière de microtoponymie avec l'appui scientifique de l'Université catholique de Lyon. Vous pouvez d'ores et déjà consulter la base en ligne TOPORA qui recense les anciens toponymes des communes du plateau et en propose une possible signification. D'autre part, elle poursuit ses recherches des vestiges laissés par nos lointains aïeux et par les malheureux malades de la dernière grande peste. N'hésitez pas à rejoindre nos groupes de travail.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Lysichiton d'Amérique (*Lysichiton americanus*)

Un important foyer de Lysichiton a été repéré sur la commune, le long du chemin de La Pauze. Inscrite sur la liste des espèces envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, le Lysichiton d'Amérique n'est pour le moment présent que sur quelques stations en France.

Elle est considérée comme une espèce exotique envahissante émergente prioritaire dans le département, en raison de son potentiel invasif avéré. Le Lysichiton est connu sur deux localités dans le département : au Bessat, où le foyer a été géré par Saint-Etienne Métropole et est toujours sur surveillance, et à Saint-Genest-Malifaux. La plante a une inflorescence à spadice (caractéristique des Arums), avec un épi entouré d'une grande bractée (pièce florale en forme de feuille) jaune vif et fleurit de mars à mai, avant l'apparition de baies vertes. Elle se reproduit à la fois par la production de graines et ses rhizomes. Elle peut former des populations très denses qui vont nuire aux espèces végétales locales.

Le foyer repéré à Saint-Genest-Malifaux est dense et commence à coloniser les bords de la Semène ce qui accentue fortement les risques d'étendue du foyer. Un arrachage manuel méticuleux a été réalisé en juin par les équipes d'Epape Loire Lignon, et le foyer devra être surveillé sur une dizaine d'années, avec arrachage systématique de toute repousse. L'arrachage est délicat du fait de la profondeur et des rhizomes qu'il faut prélever lors de l'arrachage.

Les racines ont été laissées sur place dans une bâche fermée en attendant leur décomposition. N'hésitez pas à signaler tout foyer suspect et être vigilant sur la présence et l'utilisation de cette espèce envahissante dans vos massifs d'ornements.

Pour toute information complémentaire sur le Lysichiton ou sur les plantes exotiques envahissantes en général, contactez le CPIE des Monts du Pilat : elena.vaudable@cpie-pilat.fr





PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Les agriculteurs du Haut-Pilat expérimentent les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

Produire pour nous nourrir et protéger notre environnement : des agriculteurs du Haut-Pilat expérimentent, avec le Parc du Pilat, une façon de faire reconnaître la contribution environnementale de leur activités

En produisant des aliments, les agriculteurs font également notre environnement. Par leurs pratiques, ils peuvent améliorer les services écosystémiques dont profite la société. C'est à dire les services qu'apportent naturellement les écosystèmes naturels.

L'expérimentation en cours s'étend sur les communes de Planfoy, Le Bessat, Tarentaise, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Romain-les-Atheux, Jonzieux, Marlhès, Saint-Sauveur-en-Rue, Saint-Étienne (partie Pilat). 34 fermes testent un dispositif permettant d'identifier, quantifier puis rémunérer les services environnementaux rendus selon leurs situations : abondance d'une diversité de la flore des prairies et des prairies humides, qualité et maillage du bocage... Les parcelles concernées représentent près de 2600 ha. Ce dispositif est animé par le Parc naturel régional du Pilat et financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Les agriculteurs volontaires visent une performance technique et économique de leur activité tout en cherchant à améliorer l'équilibre avec la qualité environnementale de leurs parcelles. Ils contribuent ainsi à augmenter la biodiversité, à protéger la ressource et la qualité de l'eau ainsi que celles des paysages.

CETTE EXPÉRIENCE RÉPOND

À 4 GRANDS OBJECTIFS

En matière de biodiversité

- Sauvegarde des prairies permanentes et amélioration de leur diversité.
- Amélioration des conditions de déplacements des espèces animales et végétales (*corridors écologiques*).
- Reconstitution des haies bocagères.
- Augmentation de la présence des feuillus isolés.

Pour l'agriculture

- Maintien et développement d'une agriculture dynamique.
- Valorisation des produits.
- Reconnaissance des impacts environnementaux.
- Sauvegarde des ressources alimentaires des élevages.

Pour la qualité des paysages

- Équilibre des espaces agricole, forestier et urbain.
- Maintien de la mosaïque paysagère qui fait le caractère unique du plateau.

En matière de qualité de l'eau

- Capacité du territoire à stocker de l'eau naturellement.
- Capacité à maintenir le haut niveau de qualité des eaux.
- Maintien de la biodiversité spécifique des milieux humides.

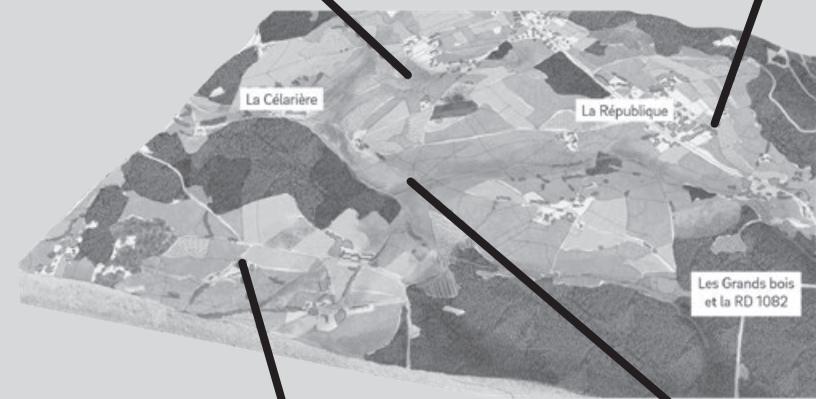
Un exemple de mosaïque de milieux agricoles qui rend de nombreux services environnementaux dans le Haut-Pilat.



L'application et l'utilisation rationnelle des prairies naturelles est une mesure agroécologique prioritaire pour l'alimentation, la santé et le bien-être des troupeaux.



L'amélioration des pratiques agricoles permet d'obtenir des prairies naturelles avec une très grande diversité de flore, d'insectes, d'oiseaux et refuges pour d'autres espèces.



Bien-être des animaux, qualité des paysages, biodiversité et ressource en bois, les haies représentent de multiples atouts. Les agriculteurs ont pour mission de les planter et de les entretenir.



En maintenant les prairies humides dans l'utilisation de l'exploitation, en les faisant pâturer et en les fauchant, les agriculteurs contribuent au maintien de leurs puissantes fonctions de filtre et de stock d'eau.

Les partenaires

LES LINGETTES DANS LES TOILETTES

BOUCHENT LES CANALISATIONS
POLLUENT L'ENVIRONNEMENT
AUGMENTENT VOTRE FACTURE D'EAU



L'utilisation des lingettes est devenu un phénomène de consommation bien installé. Ces lingettes envahissent les rayons, nous les trouvons pour tous les usages. Pratiques, qu'elles soient démaquillantes, auto-bronzantes, qu'elles nettoient le salon, la cuisine ou les fesses de bébé. Elles présentent pourtant des dangers cachés.

PAS SI BIODÉGRADABLE !

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans la plupart des cas les lingettes **ne sont pas "BIODÉGRADABLES"** et **ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes**, au risque d'engendrer d'importants dysfonctionnements. **Elles bouchent fréquemment les canalisations, se coincent dans les pompes et provoquent des pannes, se retrouvent parfois dans les rivières et sont un fléau pour les stations d'épuration, avec un effet direct sur la facture d'eau et l'environnement.**

LA SOLUTION ?

Pour votre santé, l'environnement, les stations d'épuration et leurs exploitants, les canalisations et les systèmes de pompage, le message est simple : **les lingettes sont à mettre à la poubelle et à évacuer avec les ordures ménagères.**

UN DOUTE ? STOP !!
PAS DE LINGETTES AUX TOILETTES



À partir du **31/12/2023**, les biodéchets (*déchets alimentaires de préparation, restes de repas et déchets verts*) ne devront plus être jetés à la poubelle mais triés à la source et valorisés. Le but étant de réduire le poids des poubelles, en effet les déchets alimentaires représentent 30% du poids de nos poubelles. Plus les poubelles sont lourdes, plus le coût de traitement est important pour le SICTOM et pour les usagers qui paient la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le but est de maîtriser les coûts et inciter le plus grand nombre à s'engager dans des initiatives vertueuses pour l'environnement puisque le compostage permet d'obtenir un engrais naturel. Le SICTOM Velay Pilat accompagne les particuliers pour pratiquer du compostage à domicile en organisant des réunions d'informations sur les techniques de compostage ouvertes à tous les habitants du territoire. Si vous souhaitez faire du compostage partagé, le SICTOM et les communes déploient activement le compostage collectif dans les quartiers, en centres bourg, en pieds d'immeubles et dans les établissements et structures.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
Lisa MASSON au SICTOM Velay Pilat
au 06 77 02 67 21 ou à l'adresse lmasson@sictomvelaypilat.fr.

DÉPLOIEMENT DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

Afin d'optimiser le service de collecte, le SICTOM Velay Pilat fait évoluer son fonctionnement pour le ramassage des Ordures Ménagères (*Bac vert*) et du Tri sélectif (*Bac jaune*).

En effet, une réorganisation des points de collecte va être mis en place à compter de 2024 avec le remplacement des poubelles vertes et jaunes par la mise en place de colonnes semi-enterrées ou aériennes.

Les avantages de l'installation de ces nouvelles colonnes :

- Meilleure performance de tri avec un geste de tri facilité par le regroupement des colonnes en points d'apport volontaire.
- Meilleure intégration paysagère avec des colonnes plus esthétiques que des bacs et une implantation stable permettant d'éviter les envols ou déplacements de conteneurs.
- Maîtrise des dépenses et moins d'impact carbone : maîtrise de la masse salariale, moins de consommation de carburant, moins de rotations de camions.
- Amélioration de la qualité de travail des agents avec moins de pénibilité.
- Limitation des déchets déposés car moins de déchets volumineux qui seront retrouvés dans les colonnes équipées d'une trappe de dépôt.
- Augmentation de la capacité de stockage avec moins de conteneurs qui débordent.



Pour plus de renseignements sur l'installation des nouvelles colonnes, vous pouvez contacter le SICTOM Velay Pilat au 04 77 35 69 64 – accueil@sictomvelaypilat.fr.

■ SICTOM VELAY PILAT

SICTOM
VELAY PILAT

DÉCHETTERIE Lieu-dit « Le Pré »

Saint-Genest-Malifaux

Tél. **04 77 35 69 64**

accueil@sictomvelaypilat.fr

<https://www.sictomvelaypilat.fr/>

Horaires d'ouverture au public de janvier à décembre 2024 :

> les lundis et vendredis de 13h30 à 17h

> les mercredis et samedis de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

(Du 1^{er} mai au 31 octobre la déchetterie ouvre jusqu'à 18h les soirs d'ouverture)

SICTOM VELAY PILAT

13 route de l'Innovation

Z.I. La Garnasse / La Font du Loup

43240 Saint-Just-Malmont

Tél. **04 77 35 69 64**

accueil@sictomvelaypilat.fr

<http://sictomvelaypilat.e-monsite.com>

POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES BACS JAUNES

Lorsque le **lundi est férié**,
les ordures ménagères
des campagnes de
Saint-Genest-Malifaux
seront collectées le
mardi et le jeudi.



Lorsque le **mercredi
est férié**, les bacs
jaunes seront
collectés le **mardi.**



■ TRANSPORT

LIGNES DE BUS

Plusieurs lignes de bus desservent le Pilat. Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile :

Depuis les communes des Monts du Pilat

La **LIGNE 12** entre Bourg Argental > Saint-Julien-Molin-Molette > Colombier

> Tarentaise > Le Bessat > Saint-Étienne

La **LIGNE 14** entre Jonzieux > Marllhes > Saint-Genest - Planfoy > Saint-Étienne

La **LIGNE 41** entre Bourg Argental > Saint-Julien-Molin-Molette > Saint Appolinard

> Maclas qui relie désormais la gare de Saint-Clair-du-Rhône

La **LIGNE 17** du TIL entre Annonay > Bourg Argental > Saint-Étienne

Et depuis Annonay, le réseau BABUS et **LIGNE 75** pour la correspondance avec Lyon.

Toutes les informations pratiques sur www.auvergnerhonealpes.fr

Pilat

Mon Parc
naturel régional

VEILLÉES NORDIQUES

8 balades en raquettes encadrées par des professionnels brevetés d'état
suivies d'un vin chaud et d'un repas montagnard.

13 JANVIER ▶ 02 MARS 2024

13	01	▶ LE BESSAT (LE TREMLIN)
20	01	▶ TARENTEISE
27	01	▶ COL DE LA RÉPUBLIQUE
03	02	▶ LA JASSERIE
10	02	▶ PLATEAU DE LA BARBANCHE
17	02	▶ LE BESSAT (CHAUBOURET)
24	02	▶ LA JASSERIE
02	03	▶ BURDIGNES

INFOS/RÉSERVATION WWW.PILAT-TOURISME.FR ☎ 04 74 87 52 00



■ OFFICE DU TOURISME

» **En dehors des vacances scolaires** : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30.

» **Vacances de Noël et de février** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.
Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Sous réserve de modifications.

OFFICE DE TOURISME DU HAUT-PILAT

1, rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest-Malifaux

Tél. **04 77 51 23 84** - Mail : bureau.stgenestmalifaux@pilat-tourisme.fr

Site : www.pilat-tourisme.fr

Informations générales et pratiques : www.parc-naturel-pilat.fr

Offre touristique recommandée par le Parc : www.pilat-tourisme.fr

Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : www.pilatloisirs.fr

HORAIRES
HIVER
2023/2024

OFFICE DE
TOURISME
Pilat
Mon Parc
naturel régional

Le programme d'activités
pour toute la famille
Avec ou sans neige!



JARDIN NORDIQUE



CANI-RANDONNÉE



RAQUETTES EVO



BIATHLON LASER

Crédit photo Les Zee / Auvergne Rhône-Alpes Tourisme

VACANCES DE NOËL

					Durée	
ME	27/12	14:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
J	28/12	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
V	29/12	14:00	• CANI-RANDONNEE	LE BESSAT	2H	dès 8 ans
MA	02/01	14:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
MA	02/01	14:00	• SUR LES TRACES DES ANIMAUX EN RAQUETTES EVVO	LES CRETS	2H	dès 8 ans
J	04/01	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
V	05/01	14:00	• CANI-RANDONNEE	SAINT-REGIS-DU-COIN	2H	dès 8 ans
D	14/01	10:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
D	21/01	10:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
D	28/01	10:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
D	04/02	10:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
D	11/02	10:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans

VACANCES DE FÉVRIER

ME	21/02	14:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
J	22/02	14:00	• CANI-RANDONNEE	SAINT-REGIS-DU-COIN	2H	dès 8 ans
V	23/02	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
L	26/02	14:00	• SUR LES TRACES DES ANIMAUX EN RAQUETTES EVVO	LES CRETS	2H	dès 8 ans
ME	28/02	14:30	• JARDIN NORDIQUE	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
J	29/02	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
V	01/03	10:00	• CANI-RANDONNEE	LE BESSAT	2H	dès 8 ans

Crédit photo Les Zee / Auvergne Rhône-Alpes Tourisme



RÉSERVATION OBLIGATOIRE
www.pilat-tourisme.fr/bougez-dans-le-pilat
Infos: 04 77 51 23 84 - 04 77 39 63 49



RÉSERVATION OBLIGATOIRE
www.pilat-tourisme.fr/bougez-dans-le-pilat
Infos: 04 77 51 23 84 - 04 77 39 63 49

RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS !

Engagez-vous pour votre commune,
vos voisins, vos proches en devenant
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Rejoignez les 2 800 sapeurs-pompiers
de la Loire, dont 80 % sont des
sapeurs-pompiers volontaires.

RENSEIGNEMENTS
LA CASERNE LA PLUS PROCHE
WWW.SDIS42.FR

sdis
SAPEURS - POMPIERS
42 OIRE



ENGAGEMENT CITOYEN

L'activité de sapeur-pompier volontaire fait la force du modèle de sécurité civile français. Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à toutes et tous.

QUELLES CONDITIONS ?

- Être âgé de 18 à 55 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.
- Résider dans la commune qui héberge le centre ou dans une commune proche de manière à ne pas mettre plus de 5 minutes pour se rendre à la caserne.

Pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous devez vous rapprocher du chef de la caserne la plus proche de chez vous.

QUELLE FORMATION ?

La formation initiale comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans.

Elle est adaptée aux missions confiées et est nécessaire à leur accomplissement.

En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.

Vous avez seulement quelques heures par semaine à consacrer à cet engagement ? Sachez que les formations et le temps de disponibilité terrain sont ajustés au mieux afin de vous permettre de concilier vie privée, vie professionnelle et volontariat.



sdis42.fr



sdis
SAPEURS - POMPIERS
42 OIRE

ENGAGEZ-VOUS POUR VOTRE COMMUNE, VOS VOISINS, VOS PROCHEs
EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

>> Renseignements auprès de la caserne la plus proche www.sdis42.fr



*Meilleurs
Vœux!*

helle luadi création graphique 06 33 10 77 29

■ PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Vincent Ducreux : vendredi après-midi, **Christian Seux** : samedi matin, **Pascale Rochetin** : mercredi après 17h et samedi matin, **Yvette Rochette** : jeudi 8h30-12h et vendredi 8h30-10h, **Michel Teyssier** : mardi matin et mercredi matin, **Geneviève Mandon** : samedi matin, **Jean-Luc Chavana** : samedi matin.

Il est demandé de prendre rendez-vous au préalable

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél.: 04 77 51 20 01 - Fax: 04 77 51 26 71 - Mail: mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

